

UNIVERSITE DE ROUEN

Département des Sciences du langage
et de la communication (DESCILAC)

MAÎTRISE FLE

UV H 475 E
Anthropologie culturelle de la France

**ROBERT CHAUDENSON : 1989 / *VERS UNE REVOLUTION
FRANCOPHONE ?***

SYNTHESE DE LECTURE

PRESENTATION

Anne Quatravaux et moi-même proposons successivement deux synthèses* de lecture autour de l'ouvrage de Michel Guillou, *La francophonie / Nouvel enjeu mondial*, d'une part, et de celui de Robert Chaudenson, *1989 / Vers une révolution francophone ?*, d'autre part.

Francophonie et Développement est le thème d'approche que nous avons voulu commun pour l'étude séparée des deux ouvrages ; cette stratégie de lecture nous permet de proposer deux synthèses symétriques dans leur plan et capables de faire apparaître les idées et les centres d'intérêt particuliers à chaque auteur, ainsi que les analyses et conclusions divergentes.

Toutefois, si les vues et la nature des propos diffèrent sensiblement, chacun prétend poser à sa manière la double problématique d'une francophonie menacée et du rôle nouveau qu'elle peut tenir au service du développement. Ce souci, commun donc à Chaudenson et à Guillou, nous a semblé dès lors une raison suffisante pour rapprocher les éléments d'analyse contenus dans leurs deux ouvrages, et c'est en tout cas la justification donnée à ce fascicule.

FD
Mai 95.

* Synthèse de lecture autour de
Michel Guillou *La francophonie / Nouvel enjeu mondial* (1993)
par Anne Quatravaux (non fournie ici)

INTRODUCTION

Le français se rangera-t-il dans l'Europe du XXI^e siècle parmi les langues mineures, aux côtés de l'italien et du grec ? Saurons-nous saisir notre seule et dernière chance en favorisant l'émergence d'une Afrique enfin réellement francophone et engagée, par-là, sur la voie du développement ou nous bornerons-nous à essayer de bétonner sottement une Ligne Maginot linguistique contre l'anglophonie ?

CHAUDENSON Robert, 1989,
1989 / *Vers une révolution francophone ?*

Le travail suivant se propose, sous la forme d'une synthèse de lecture, de faire le point, d'après les idées et les arguments défendus par Chaudenson dans l'ouvrage cité ci avant, sur le concept de francophonie, les enjeux qu'il sous-tend et finalement le rôle que la langue française joue actuellement dans le cadre des politiques linguistiques et éducatives, françaises et étrangères, au service du développement.

Il est à noter que Chaudenson, qui s'appuie dans son ouvrage sur l'analyse de nombreux cas où langues et développement sont liés, est plutôt désireux d'établir un bilan des situations linguistiques et économiques et de se dégager - avec bon sens - des polémiques multilatérales qui desservent bien des études sur la francophonie. Cette attitude, toute scientifique, que signalent dans son ouvrage un plan très complet et une écriture dense et nuancée, distingue très sensiblement l'approche de la notion de francophonie par Chaudenson de celle plus... vindicative de Guillou. En tout état de cause, il existe un intérêt évident à confronter les analyses des deux auteurs tant la nécessité et l'urgence d'un débat serein et constructif autour de la francophonie et de ses thèmes corollaires semblent chez l'un comme chez l'autre un point acquis.

I. LA FRANCOPHONIE S'EVEILLE ?

Vous avez dit "francophonie" ?

Chaudenson s'interroge : Qui en parle encore et qui désire en parler comme il faudrait ? Voilà des questions qu'on peut ou doit se poser ; il en va du renouvellement d'une notion et de la restauration d'une réalité fragile.

La francophonie, qu'il s'agisse de sa notion ou de sa réalité, est victime d'un certain nombre de malentendus ; Chaudenson en repère trois types.

I. 1. Les hésitations historiques.

Avant que la France ne marque l'intérêt qu'elle porte à la francophonie par la création, en 1984, d'un Haut Conseil par François Mitterrand, suivi, en 1986, du Secrétariat d'Etat à la francophonie par Jacques Chirac, force est de constater, avec Chaudenson, que certaines "ambiguïtés sémantiques et historiques" ont longtemps été attachées à ce terme. En effet, suite à la période des indépendances, dans les années 60, une évidente frilosité a prévalu aussi bien du côté des anciens "colonisés" que des anciens "colonisateurs". Les connotations pour le moins fâcheuses du terme à l'époque ont longtemps rendu tout débat ou tentative de rapprochement suspects, le soupçon ou la crainte étant que "la francophonie ne soit, pour la France, qu'une façon, un peu détournée, de reconstituer une forme d'hégémonie sur des états dont la plupart sont nés de son ancien empire colonial" (p. 28).

Des demandes trop hésitantes de la part des états étrangers et la sourde oreille de Paris devaient conduire rapidement à une résurgence des situations de plurilinguismes nationaux. Dès 1961, la fin de l'hégémonie linguistique française est d'ailleurs clairement marquée par la création d'une Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF). C'est tout dire. L'avantage de ces accords amiables entre les langues en présence réside en tout cas dans la clarification du rapport linguistique officiel entre la France et les états du Sud. Par ailleurs, pour les francophones convaincus, s'ouvre l'ère, que ce soit au Québec, en Afrique, en Indochine, etc., de la recherche et des actions (souvent malheureuses) en faveur de la sauvegarde de la langue française.

I. 2. Les malentendus sur la définition.

La fin de l'hégémonie linguistique et le retour à l'indépendance des états laissent apparaître rapidement l'hétérogénéité considérable des situations linguistiques et socio-économiques que désigne le terme de francophonie.

Or une observation minutieuse des situations de plus ou moins grande francophonie doit être précédée d'une mise au point quant à la *définition* même du terme, faute de quoi toute recherche et tout débat autour des thématiques francophones sont marqués d'incertitude. Toutefois, Chaudenson reconnaît que la prise en compte d'une *dimension linguistique* (réservée à l'étude des locuteurs, parfois multilingues) distincte d'une *dimension géopolitique* (réservée à l'étude de la répartition des langues au sein des états plurilingues) ne pouvait se faire qu'aujourd'hui, avec le recul pris sur la période coloniale et l'apaisement des remous idéologiques causés par les phénomènes d'indépendance. En d'autres termes, il était légitime qu'Onésime

Reclus et ses continuateurs ne fussent pas les mieux à même de cerner tous les tenants et aboutissants du concept qu'ils avaient inventé.

A) La définition linguistique.

Cet aspect de la définition renvoie au thème de la scolarisation et des niveaux de scolarisation. La francophonie individuelle se caractérise par la compétence linguistique proprement dite (capacité à former des énoncés) et la compétence de communication (aptitude à produire des énoncés adéquats aux contextes socioculturels). A priori, cette définition est transparente. Les critiques de Chaudenson vont pourtant aux critères et autres échelles de niveaux de maîtrise du français, qui ont tendance à surestimer les compétences réelles et à confondre - ce qui n'est pas innocent - l'enseignement (souhaitable) *du* français avec l'enseignement (imposé) *en* français. Chaudenson fustige à ce propos les évaluations optimistes que la démologuiste C. Couvert exprime dans son rapport de 1985 (quelques mois avant la réunion à Paris, en 1986, du premier "Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements ayant en commun l'usage du français"...) et publié par l'Institut de Recherches sur l'Avenir du Français (IRAF), et conclut, quant à lui, sur l'enseignement en Afrique :

"(...) ayant reçu non pas un réel enseignement du français mais un enseignement en français, langue qu'ils ne maîtrisent nullement, ces élèves africains achèvent, en général, le cycle primaire sans atteindre le niveau de compétence dont rêve C. Couvert et sur lequel elle fonde ses chimériques évaluations" (p. 49). Le ton est donné...

B) La définition géopolitique.

Chaudenson rappelle alors pertinemment qu'on a ignoré l'aspect géopolitique de la notion de francophonie, aspect pourtant bien plus sûr et "objectif" (p. 50) dès qu'on tente d'aborder des thèmes aussi fluctuants que la diffusion du français, sa répartition, le chiffrage des locuteurs réels, potentiels, et naturellement ceux de l'enseignement et du développement lié à l'éducation. On sait en outre qu' "il y a quelques années encore, on aurait pu définir comme francophone un état reconnaissant le français comme langue officielle, unique ou non. Depuis, cette définition s'est modifiée et on doit admettre que des états qui participent aux instances francophones ne présentent pas ce caractère ; (...)" (p. 50). La dimension géopolitique de la francophonie intéresse de facto les états et les gouvernements qui, avec des statuts divers, font partie de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), soit trente pays membres et deux gouvernements participants. L'avantage de cette vision géopolitique de la francophonie réside dans la prise en compte, au niveau des états, des circonstances historiques, politiques, économiques et sociales ; on ne se trouve plus dans la perspective de "l'enseignement pour l'enseignement", mais dans celle de l'enseignement pour une diffusion rationnelle, programmée, efficace et liée aux évolutions politiques et industrielles. La francophonie apparaît donc, dans cette perspective géopolitique, et pour nombre d'états, comme une "carte que l'on peut jouer de façon très différente en fonction des circonstances, des changements de politique voire de régime ; (...)" (p. 53). En effet, l'approche linguistique (analysée en A) se révélera souvent difficile par les incertitudes mêmes de la situation géopolitique, dans la mesure où le "niveau" ou le "degré" de francophonie linguistique constitue en lui-même une donnée géopolitique.

I. 3. Les handicaps actuels.

On commence à voir se préciser la thèse de Chaudenson : donner à la francophonie, si l'on veut lui assurer une survie, un champ d'étude plus vaste que celui des appréciations qualitatives ou quantitatives qui tournent toujours autour du seul problème de l'enseignement et multiplier également ses domaines d'application, dont l'enseignement n'est qu'un parmi d'autres, d'ailleurs insuffisant pour insuffler à lui seul une véritable dynamique de développement. Nous y reviendrons. Pour l'heure, Chaudenson distingue encore divers handicaps au renouvellement de la stratégie francophone :

- La première difficulté que rencontre les politiques linguistiques menées par la France est pour une part due au caractère trop général ou généraliste des stratégies adoptées et, pour une autre, à la très grande diversité des situations linguistiques. L'auteur rappelle que "les décisions politiques procèdent certes de volontés et de choix, mais elles doivent toujours se fonder sur une connaissance aussi approfondie que possible des situations en cause" (p. 68). Il y a à ce niveau, encore de nos jours, un réel problème de qualification et de quantification de la francophonie et Chaudenson propose donc, afin d'y remédier, un modèle d'appréciation qui prend évidemment en compte les données géopolitiques (nous ne pourrions pas y revenir dans ces quelques pages...) ;

- La seconde, d'ailleurs conséquente à la première, est révélée par Chaudenson sous la forme d'une critique quant à la recherche, *trop* linguistique, pas assez géopolitique, qui conduit certains de ses confrères à des analyses "délirantes" (dixit Chaudenson) et a tendance, selon l'auteur, non pas à aborder les faits comme ils se posent, mais comme on voudrait qu'ils se posent ! L'attaque est acerbe : Chaudenson condamne les "francolâtres" et autres "francomanes" - dont Guillou lui-même (p. 87) -, plus idéologues que linguistes, et appelle à se rendre à l'évidence selon laquelle "le choix de la langue européenne, du français donc (...), ne correspond nullement à une adhésion enthousiaste aux "valeurs françaises", comme le croient "francolâtres" ou "francomanes" qui en sont encore au discours rivarolien mais, dans la plupart des cas, à des données de fait politiques, culturelles et économiques et à des décisions qui doivent se fonder sur le pragmatisme et l'intérêt commun ; (...)" (p. 95) ;

- Enfin, Chaudenson explique que ces auteurs, parfois imprévoyants, qui encouragent finalement la résurgence d'un "néocolonialisme culturel et économique" (p. 89) à travers des projets de coopération où personnels et moyens énormes n'ont guère manqué, ont malgré eux favorisé l'idée, négative aux yeux des pays d'accueil, que la France, d'une manière ou d'une autre, fait de la francophonie un commerce, un *marché* dont elle dégage des profits considérables. Il est évidemment aussi essentiel de combattre ce préjugé chez nos partenaires que de réfuter le discours tiers-mondiste mettant en cause une forme de "pillage" économique et culturel qui n'a plus guère existé après les années 30... Le marché francophone ou "fricophonie" a surtout révélé une faiblesse structurelle du réseau linguistique qui consacre le divorce quasi automatique du culturel d'avec l'économique ; or, la prédominance de l'un des domaines étant immédiatement suspectée d'empêcher l'essor de l'autre, la francophonie menace toujours d'être ou bien trop culturelle, ou bien trop économique, quand c'est dans la mise en œuvre de ces deux aspects simultanément qu'elle pourrait retrouver sa vitalité.

II. LES EXIGENCES DU DEVELOPPEMENT.

En regard des études d'ordre linguistique et sociolinguistique qui sont menées autour de la notion de francophonie, études certes indispensables mais qui, selon Chaudenson, ont tendance à captiver trop exclusivement l'attention des chercheurs, la francophonie est également, pour nombre d'états, une réalité qui réclame non seulement des études, mais encore une gestion. L'auteur montre que celle-ci relève d'un enjeu géopolitique et c'est la raison pour laquelle il décide, dans une seconde phase de son ouvrage, d'éclairer le rôle que le français, compris par exemple pour l'Afrique comme une des langues véhiculaires africaines, peut être amené à jouer en matière de développement.

II. 1. Francophonie et communication.

Dans un chapitre central, intitulé "Francophonie et Développement", Chaudenson aborde la problématique qui lui paraît essentielle pour la francophonie d'aujourd'hui et de demain, à savoir celle des rapports qu'elle a à entretenir avec le développement au sens large du terme. Or, si l'auteur ne prétend pas, en un chapitre, exposer toutes les facettes de sa réflexion, il s'attache néanmoins, pour une étude souhaitée de ces rapports, à définir un préalable essentiel que les autorités françaises ou étrangères ont trop longtemps négligé. Ce préalable n'est autre que la *question de la langue* dans laquelle on doit envisager de faire les échanges ; cette question, semble-t-il sybilline, pose toutefois dans toute sa pertinence la question des types de communication et du choix (nécessairement consensuel) de la / des langue(s) qui doit / doivent intervenir à chaque stade spécifique de l'échange. C'est aussi, de manière plus emblématique, le dialogue Nord-Sud qu'il faut repenser.

Chaudenson est très clair quant au point suivant : le développement est lié à la communication et si une "communication efficace et adaptée" (p. 139) n'est pas recherchée, c'est le développement dans ses domaines vitaux (éducation, formation, vulgarisation) qui est remis en cause. Pourtant, la question d'une langue du développement, qui peut très bien ne pas être le français, est l'objet d'un "tabou linguistique" (p. 141) tenace. D'où d'énormes sacrifices financiers consentis pour des résultats, à la Réunion par exemple, médiocres.

II. 2. Francophonie et éducation.

Le domaine premier et prioritaire qui met en jeu la communication de manière cruciale est l'éducation. Malheureusement dans ce domaine, dont dépendent la formation et la vulgarisation, force est de constater que de graves erreurs ont été commises. Plutôt que d'y revenir, Chaudenson indique là encore quelques voies qu'il est urgent d'ouvrir. C'est en premier lieu la reconnaissance d'un droit longtemps bafoué, le "droit de vivre dans sa langue". Ce droit, c'est avant tout la reconnaissance d'une réalité simple dont la Réunion, entre autres, nous fournit un exemple : l'incompétence linguistique en français des enfants à leur entrée à l'école, voire leur ignorance quasi totale de cette langue. Ce déclin, sous-estimé pendant des décennies un peu partout, est aujourd'hui flagrant et sa reconnaissance présente en tout cas l'intérêt, pour les chercheurs lucides, de leur indiquer la voie d'ambitions plus

raisonnables. Le français doit-il rester la langue de l'éducation dans la mesure où il est avéré que la majorité des enfants ne comprennent pas la langue dans laquelle ils reçoivent l'enseignement ? C'est donc bien l'enseignement *en* français (et non *du* français) qui est remis en cause et son statut de langue officielle. Dès lors, le souci de Chaudenson est de savoir s'il est prévu d'enseigner préalablement le français (une pré-scolarité pour l'acquisition d'une compétence minimale en français), de savoir comment cela serait possible et s'il est prévu enfin que les maîtres autochtones puissent bénéficier d'une formation continue. Dans une telle perspective, le français prendrait la nouvelle dimension de *langue secondaire d'éducation et d'enseignement, après la langue maternelle*. C'est ainsi que les enfants pourraient acquérir sans difficulté (linguistique) les savoirs fondamentaux et s'approprier peu à peu le français au cours de la scolarité suivant leurs besoins d'avenir. Du même coup serait levée l'ambiguïté tendancieuse du prétendu choix à effectuer entre langues nationales et français, puisqu'on pourrait envisager au contraire le français comme une des langues nationales à côté des autres.

Chaudenson conclut finalement, à l'encontre de Guillou, qu'il est urgent de développer une "véritable pédagogie de langue seconde" (p. 158) et qu'en matière d'éducation, l'argent ne fait pas tout.

II. 3. Francophonie, formation et vulgarisation.

L'enseignement du français comme langue seconde, c'est-à-dire sa réorientation statutaire (langue officielle --> langue seconde) prend tout son intérêt dans les domaines congruents de l'éducation que sont la formation (notamment continue et spécialisée) et la vulgarisation scientifique. On connaît l'importance de ces domaines pour le développement qui supposent tous deux un "code de communication commun" (p. 171) permettant un dialogue entre les chercheurs de tous horizons, les vulgarisateurs et les populations rurales. Par ailleurs, Chaudenson souligne que "L'adaptation du message aux populations qui en sont les destinataires est une première nécessité absolue ; si ce message est inadapté, quelles que soient les raisons de cette inadaptation (la méconnaissance des données anthropologiques n'est qu'un ordre de raisons), le projet est voué à l'échec ; cependant est à prendre en compte une seconde nécessité, tout aussi forte, qui est la bonne transmission de ce message ; si adapté et excellent qu'il soit, il n'aura que des conséquences limitées si ses conditions de communication entraînent la perte d'une partie importante de l'information" (p. 172). Là encore, c'est le problème du face à face français / langues nationales à plusieurs moments de la chaîne de transmission des messages qui est posé ; Chaudenson préconise à ce propos le choix d'un "interfaçage français / Langues X (...) en un point de la chaîne communicative" (p. 181), plutôt que l'application du français à l'ensemble de la chaîne. Il y va de l'efficacité de la vulgarisation (par exemple agricole) et donc du développement.

III. VERS UNE REVOLUTION FRANCOPHONE ?

La Révolution française, qui symboliquement a été le fil rouge de l'ouvrage de Chaudenson dans la mesure, dit-il, où les révolutionnaires - au premier rang desquels l'Abbé Grégoire, Talleyrand -, en leur temps, avaient découvert et précisé le rôle de la langue pour le développement des *campagnes* et la solidité de la nation, a dicté, comme on le sait, les premières mesures et politiques d'envergure nationale en matière d'éducation, de droit à la langue nationale (le Français) ; finalement, il n'est pas impossible de relever dans son oeuvre les traces originales et originelles du concept de francophonie.

Deux siècles plus tard, menacée par l'anglophonie, est-il si inopportun, au vu des multiples vicissitudes que connaît la francophonie internationale, d'envisager une révolution, non plus française, mais francophone ? C'est en tout cas l'argument du livre de Chaudenson et c'est par les conditions les plus impérieuses et urgentes de cette *révolution francophone* qu'il le termine.

III. 1. Les priorités immédiates.

Beaucoup de temps et de moyens humains ou financiers ont été gaspillés dans l'entretien de la francophonie à travers le monde, et Chaudenson se prononce tout d'abord pour un retour à la réflexion et à la concertation entre la France et les états de la francophonie. Il faut cesser les innombrables replâtrages des plans, politiques et systèmes éducatifs et ne pas succomber à la position extrême d'un *tout à fait ou pas du tout francophone* ; il faut collaborer avec les langues en présence, reconnaître aux populations le droit à la langue maternelle et à l'éducation de base en langue maternelle, et, pour ce qui est du lourd dossier africain, se battre pour faire du français une des langues de l'Afrique. De fait, Chaudenson aura montré ici comme dans d'autres ouvrages plus techniques que les intérêts de la France et des pays de la francophonie convergent à travers la francophonie et la vitalité d'une langue d'échange internationale comme le français.

A) L'information.

Elle doit se faire tout d'abord des chercheurs en direction des "décideurs" (p. 205), c'est-à-dire des politiques de tous horizons, qui doivent mettre fin le plus rapidement possible au "tabou linguistique" évoqué par l'auteur, tabou qui entrave littéralement la recherche appliquée et la communication d'un bout à l'autre de la chaîne de transmission des messages.

Ensuite, l'information, en vue de préparer cette révolution francophone, doit évidemment se faire aussi en direction des enseignants, des formateurs, des vulgarisateurs, des médias, etc., qui doivent faire passer l'idée que la diffusion du français ne peut se faire sans le recours à certaines autres langues qu'on aura sélectionnées, qu'il n'est pas envisageable de donner à toutes les langues (d'Afrique) d'égales possibilités d'aménagement et que "l'étude du multilinguisme africain conduira à l'émergence de solutions adaptées et efficaces aux problèmes de l'éducation, de la formation, de la vulgarisation, de la communication (...)" (p. 206).

B) La recherche.

Pour Chaudenson, il n'a jamais été plus urgent qu'aujourd'hui d'étudier les espaces multilingues, ce qui pourrait avoir pour finalité non pas "le seul progrès de la connaissance mais la perspective d'importantes et nécessaires applications" (p. 207). Or, l'idée centrale qui se dégage de son livre, c'est que la gestion du développement du Tiers-Monde, c'est aussi la gestion du capital linguistique et qu'il n'est guère souhaitable, pour les pays africains notamment, que le français disparaisse totalement du paysage linguistique. Au contraire, le français doit rester la langue de la coopération, de l'ouverture à la recherche et aux échanges multilatéraux de tous ordres. L'étude du "multilinguisme francophone" (p. 208) ouvre la perspective, en Afrique, de "recherches-actions" dans les domaines fondamentaux, de structurer le potentiel de recherche, de former des chercheurs africains. En tout état de cause il est indispensable, dès aujourd'hui, de s'intéresser à l'étude des situations linguistiques majeures. La langue française, dans ce cadre ouvert, est appelée à être aussi la langue de l'interdisciplinarité, et, sachant qu'en matière de formation l'école n'a plus à être sa seule source de diffusion, elle est apte à devenir la langue des échanges professionnels, spécialisés, internationaux ; son enseignement lui-même et sa diffusion réclament un aménagement d'autant plus rapide et harmonieux qu'elle demeure dans bien des cas la langue de l'intégration sociale et de la modernité.

III. 2. Conclusion : Vers une révolution consensuelle ?

L'ambition de Chaudenson pour l'Afrique, qui aura donc occupé une grande partie de sa réflexion, est une "révolution < francophone > consensuelle" (p. 200). Elle doit être bien entendu programmée par les instances francophones elles-mêmes ; cependant, dans la perspective de poser "les bases consensuelles d'une action de sauvegarde de la francophonie" (p. 200), Chaudenson passe en revue quelques-unes des conditions de cette révolution, à savoir :

- La prise en compte du fait que le développement se fonde à la fois sur une *amélioration générale des ressources humaines (éducation) et / ou l'intégration de connaissances, de techniques et de savoir-faire* ;
- La reconnaissance des échecs ;
- La prise en compte de la question des langues dans tous les débats sur le développement ;
- Le soutien de l'éducation (pas nécessairement en français), de la formation, de la vulgarisation, qui sont les trois moteurs du développement, suppose une langue de communication adaptée autre que le français ("pratiqué de façon adéquate par 10 % des populations en cause") (p. 201) ;
- La reconnaissance du multilinguisme africain, de fait et de droit; la reconnaissance dans la plupart des états francophones d'un droit linguistique double ;
- Mener des recherches scientifiques approfondies sur la "dynamique" des langues en présence, c'est-à-dire caractériser leur(s) rôle(s), leur chance d'avenir, etc. Inciter les Africains à la gestion "spontanée" de leur plurilinguisme, seule capable d'aboutir à un aménagement juste et rationnel des langues, et "à faire apparaître les rôles et les fonctions socio-économiques des divers idiomes en présence" (p. 202) ;
- Enfin, et c'est peut-être là le cœur d'une révolution francophone, abandonner l'idée d'une nième méthode de français, mais repenser complètement les "modes d'enseignement et de diffusion, tant au plan des objectifs qu'à celui des stratégies" (p. 202). La voie serait non pas celle d'une réforme, mais d'une conception nouvelle de l'école supposant "*l'abandon de l'idée, héritée du XIXème siècle, que l'école est le seul lieu de l'éducation*" (p. 202). Et c'est tout un programme...

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHAUDENSON Robert, 1989a, *1989 / Vers une révolution francophone ?*, L'Harmattan, Paris, 224 pages.

CHAUDENSON Robert, ROBILLARD Didier de (Eds.), 1989b, *Langues, économie et développement*, Institut d'études créoles et francophones, Didier Erudition, Université d'Aix-Marseille I (France), tome 1, 257 pages.

CHAUDENSON Robert, ROBILLARD Didier de (Eds.), 1991, *Langues, économie et développement*, Institut d'études créoles et francophones, Didier Erudition, Université d'Aix-Marseille I (France), tome 2, 262 pages.

GUILLOU Michel, 1993, *La Francophonie / Nouvel enjeu mondial*, Hatier, Paris, 155 pages.